

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18072 - 70ÈME ANNÉE

Préparation de Paris Climat 2015

Paul Vergès remet le rapport de l'ONERC à Ségolène Royal

« L'arbre et la forêt à l'épreuve d'un climat qui a changé », c'est le titre du rapport annuel de l'Observatoire national sur les effets du changement climatique (ONERC), institution présidée par Paul Vergès. Le sénateur de La Réunion a remis mercredi ce rapport à Ségolène Royal, ministre de l'Écologie. Dans 9 mois, la France organise la conférence Paris Climat 2015. Cette réunion de chefs d'État et de gouvernement a pour but la signature d'un accord prenant la suite du Protocole de Kyoto. Dans cette perspective, le rapport de l'ONERC apporte un éclairage sur l'adaptation au changement climatique. Voici le texte du communiqué publié par le secrétariat parlementaire du sénateur.

Le Sénateur Paul Vergès a remis mercredi, à la ministre Ségolène Royal, le rapport 2014 de l'Observatoire National sur les Effets du Réchauffement Climatique.

Le rapport est, cette année, consacré à « L'arbre et la forêt à l'épreuve d'un climat qui a changé ».

Ce rapport a été abordé sous l'angle des services écosystémiques de la biodiversité de la filière bois et de l'aménagement des territoires.

La Ministre a remercié le Sénateur Paul Vergès tout en soulignant la pertinence du rapport, estimant que « Il s'inscrit pleinement dans la perspective de la Conférence Paris Climat 2015 » dont les objectifs sont de « faire de la France le pays de l'excellence environnementale en s'adaptant à un monde qui change ».

Elle concluait que les recommandations et les préconisations de ce rapport contribueront « à la mise en place de la stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2015/2020 ».

Pour mémoire, l'un des axes retenus dans cette stratégie concerne la question de l'adaptation au changement climatique. Par ailleurs, l'ONERC est très régulièrement



Paul Vergès lors de la remise du rapport à la ministre de l'Écologie.

sollicité pour apporter son expertise sur les questions d'adaptation aux changements climatiques, que ce soit en termes de risques sanitaires, ou d'impacts sur les modes de vie et le coût de ces impacts. Le rapport 2013 était consacré aux outre-mer ; il servira de base de réflexion pour le groupe de travail commun aux parlementaires de la « commission développement durable » et ceux de la « délégation sénatoriale aux outre-mer ».

Ce groupe étudiera l'adaptation aux conséquences du changement climatique des politiques publiques conduites dans les outre-mer, dans la perspective de la tenue de la conférence des parties sur le climat.

La Cour des Comptes propose la refonte de la surrémunération

Remise en cause d'une base de l'intégration de La Réunion à la France

La Cour des comptes demande la refonte de la surrémunération. C'est donc la remise en cause d'une base de l'intégration, car la Cour considère que les 53 % de surrémunération ne sont plus la référence.



En 2009, les Réunionnais avaient obtenu une prime de vie chère pour les bas salaires pouvant aller jusqu'à 150 euros, dont 100 euros pris en charge à 100 % par l'État. Si l'État a accepté de céder, c'est qu'il reconnaissait que le coût de la vie était plus élevé à La Réunion qu'en France. Aujourd'hui, la Cour des Comptes propose de déterminer précisément cette différence et d'en faire la référence pour la surrémunération.

La Cour des Comptes propose de revoir le calcul des compléments de rémunération versés aux fonctionnaires d'État en poste dans les collectivités d'outre-mer. Cette proposition ne concerne pas uniquement les 91.000 agents civils de l'État, dont les deux-tiers servent dans l'Éducation nationale. Sont également visés les salaires perçus dans la fonction publique territoriale et fonction publique hospitalière, qui ne peuvent en aucun cas dépasser ceux de la fonction publique d'État à grade et à fonction égales.

L'impact dépasse aussi les limites de la fonction publique. À La Réunion, d'autres professions ont aussi obtenu le versement d'une prime complétant le salaire au titre de la vie chère, sur la base du supplément de traitement versé aux agents de l'État. C'est notamment le cas des travailleurs d'entreprises publiques comme EDF, de services comme la Sécurité sociale, ou de

secteurs comme les banques.

En 2009, les manifestations du COSPAR avaient également comme revendication le versement d'une prime pour atténuer le coût de la vie. Pendant quatre ans, les travailleurs percevant moins de 1,4 SMIC pouvaient avoir droit à un bonus de 150 euros par mois, dont 100 euros pris en charge à 100 % par l'État.

Les 53 % ne sont plus l'étalon

La proposition de la Cour des Comptes remet donc tout en cause. Jusqu'alors, le plafond des revendications était l'alignement sur les 53 % de prime de vie chère payée aux fonctionnaires. Cela explique pourquoi plusieurs professions ont obtenu des salaires à La Réunion supérieurs à ceux de France. Ce sont précisément ces 53 % que la Cour des Comptes propose de re-

voir, en faisant une opération vérité sur les prix. Autrement dit, la Cour des Comptes fait s'écrouler tout un système de représentation lié aux conditions de l'intégration de La Réunion dans la France.

Le tableau diffusé par l'institution dans son rapport est très clair. Il dit qu'en 2010, le surcoût de la vie à La Réunion par rapport à la France était de 6 %. Sur cette base, la Cour des comptes calcule la différence entre ce qui a été payé par l'État en surrémunération à La Réunion sur la base de 53 % en 2012, et ce qu'il aurait payé si le complément de salaire était égal à 6 % du traitement brut. Au lieu de verser 340 millions de surrémunération, l'État se serait contenté de 40 millions. Soit une différence de 300 millions d'euros pour une seule année.

Le différentiel deviendrait la base

Une des remises en cause se situe à ce niveau là. L'étalon n'est plus 53 %, mais le différentiel à déterminer entre le coût de la vie à La Réunion et celui de France.

C'est ce que Didier Migaud, premier président de la Cour des Comptes, appelle se rapprocher de la réalité économique. Mais cela suppose des moyens pour déterminer la différence réelle du coût de la vie, en prenant en compte tous ses aspects.

Enfin, la proposition de la Cour des Comptes fait ses estimations en prenant en compte tous les fonctionnaires. Toute application mécanique serait redoutable, car elle amènerait à une baisse des salaires des agents déjà en poste. Souhaitons qu'un des préalables de toute réforme soit le refus de la remise en cause des situations personnelles. Un autre, celui du maintien à La Réunion des sommes dégagées, est quant à lui proposé par la Cour des Comptes.

Edito

Juste après l'accord de Minsk, la France vend le Rafale à un allié de la Russie

Avant de participer au sommet de Minsk, Vladimir Poutine était en visite en Egypte. Le président de la Russie a passé deux jours, lundi et mardi, avec son homologue, Abdel-Fattah El-Sisi.

Les deux pays comptent renforcer leur coopération dans des domaines très sensibles. Ainsi, la Russie pourra participer à un appel d'offres pour la première centrale nucléaire construite en Egypte. Cette signature a été précédée d'une autre entre Gazprom et l'Egypte, sur un contrat de fourniture de gaz pendant 5 ans.

Le président égyptien a aussi lancé un appel aux investisseurs russes, leur souhaitant la bienvenue.

Sur le plan politique, la Russie et l'Egypte ont décidé de renforcer leur coopération dans la lutte contre l'État islamique, une création de la déstabilisation du Moyen-Orient par les Occidentaux.

Les accords signés traduisent donc un climat de confiance entre les dirigeants de l'Egypte et de la Russie, ce qui signifie qu'en ce moment, ce sont des alliés.

48 heures plus tard, juste après la signature de l'accord de cessez-le-feu à Minsk, la France annonce que Dassault a réussi à vendre des avions Rafale à l'Egypte. C'est une première car jusqu'à présent, aucun pays autre que la France n'a voulu acheter cette arme de guerre.

Les plus hautes autorités s'étaient pourtant impliquées pour soutenir le marchand de canons français. On se rappelle encore de Nicolas Sarkozy allant vanter au Brésil les mérites de l'avion français, et de Lula renvoyant sur son successeur la responsabilité de prendre la déci-

sion. C'est un avion suédois qui a finalement emporté le marché.

En Inde, les négociations sont plus avancées mais il est difficile de tomber d'accord sur le lieu de fabrication des avions. Les Indiens veulent que la plupart soient construits en Inde avec tout le transfert de technologie que cela implique. L'Inde pourrait donc très bien se tourner vers la Russie plutôt que vers la France.

C'est lundi que le contrat doit être signé entre Dassault et les Egyptiens. Si cela se concrétise, alors la France vendra à un pays ami de la Russie une technologie militaire de pointe. Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que la livraison prochaine des bateaux de guerre Mistral à la Russie ait été annoncée par l'agence russe Interfax, avant d'être démentie quelques heures plus tard par Laurent Fabius. Un simple report ?

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
70e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23

E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re

E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Accord à Minsk entre Ukrainiens, Russes, Français et Allemands

Donbas : cessez-le-feu dimanche

Les autorités ukrainiennes et les séparatistes pro-russes ont signé jeudi 12 février une feuille de route visant à ramener la paix en Ukraine. Les dirigeants russes, ukrainiens, français et allemands ont indiqué que cet accord prévoyait entre autres l'instauration d'un cessez-le-feu dès dimanche 15 février, et la création d'une zone tampon élargie.



De longues discussions au sommet pour arriver au cessez-le-feu.

« Cela a bien failli échouer », a lâché François Hollande, après seize heures de négociations à Minsk. Ce dernier admet que ce sommet « de la dernière chance » pour la paix en Ukraine a failli aboutir à une impasse. « Ce matin, il y a eu des tensions à cause du refus des séparatistes de signer », a confié au quotidien *Les Échos* le président français. En effet, les rebelles pro-russes de l'est de l'Ukraine, était une partie prenante des négociations du groupe de contact en charge avec Kiev, Moscou et l'OSCE de l'application des mesures de paix. Ils ont refusé plusieurs points : les conditions du cessez le feu, la délimitation de la ligne de démarcation, la création d'une zone démilitarisée, la réforme de décentralisation-fédéralisation de l'Ukraine et la définition du statut des régions aux mains des séparatistes. « Mais tout est bien qui finit bien ! », s'est félicité François Hollande.

Un accord signé

Effectivement, un accord a été signé afin d'empêcher une « guerre totale », comme l'avait indiqué François Hollande. Le président russe, Vladimir Poutine, s'est engagé à mettre en place un cessez-le-feu dans l'est de l'Ukraine, à partir du dimanche 15 février. De son côté, le président ukrainien, Petro Porochenko, a indiqué que le retrait des armes lourdes commencera mardi 17, et que les deux camps auront 19 jours pour libérer leurs otages.

« On a réussi à trouver un accord sur l'essentiel », s'est félicité Vladimir Poutine, qui a appelé « les deux parties à la retenue et à tout faire pour s'assurer que le retrait des troupes et de l'artillerie lourde se déroule sans nouvelles victimes et sans verser de sang, ce que personne ne veut », a-t-il expliqué devant la presse.

« Le Groupe de contact a signé le document que nous avons préparé avec une si grande tension », a pour sa part indiqué le président ukrainien, Petro Porochenko. Une tension qui reste encore vive sur le

terrain après les incidents de cette semaine dans l'est du pays, poussant ce dernier à invoqué la mise en vigueur de la loi martiale, en cas de défaite de ces négociations. De son côté, François Hollande a expliqué au côté de la chancelière allemande, Angela Merkel, que « toutes les questions ont été traitées par ce texte qui a été signé par le groupe de contact et les séparatistes ».

Pas de grande victoire

Ainsi, les quatre dirigeants ont assuré que la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine seront respectées. Parmi les points négociés, certains préalables ont été convenus, tels que la mise en place d'un cessez-le-feu dimanche et le retrait des belligérants et de leurs armes lourdes permettant la création d'une zone tampon d'une largeur de 50 à 70 km.

Ces points essentiels règlent l'urgence, mais il est convenu que dans les prochaines semaines, les négociations porteront sur la mise en œuvre de « Minsk 2 ». Il s'agira de définir le statut des territoires de l'est du pays, le contrôle de la frontière, l'étendue de la zone sous influence des séparatistes et entre autres l'échange de prisonniers.

Malgré ces avancées, « nous sommes engagés dans un conflit de longue durée, il faut se préparer à vivre avec la menace russe pendant 20 à 30 ans », a indiqué un diplomate ukrainien à l'Agence France Presse. La chancelière allemande Angela Merkel a affirmé que « je ne me fais aucune illusion, nous ne nous faisons aucune illusion ». En dépit des obstacles, « il y a toutefois une vraie chance de faire évoluer les choses vers le meilleur », a-t-elle assuré.

Céline Tabou

Aucun accord entre les ministres des Finances de la zone euro

La tension monte entre les Grecs et les Européens

Les ministres des Finances de la zone euro ne sont pas parvenus à s'entendre avec la Grèce lors d'une réunion mercredi 11 février, à Bruxelles. La tension monte entre les pays de la zone euro et la Grèce, qui « n'a pas accepté » la prolongation du programme d'aide en cours, que souhaitaient ses créanciers (FMI, BCE, UE).

« Nous avons fait des progrès mais pas assez pour parvenir à des conclusions communes », a déclaré le président de l'Euro-groupe, Jeroen Dijsselbloem. Aucun communiqué n'a été publié à l'issue de cette réunion, un fait rare et exceptionnel, qui montre les tensions considérables entre la Grèce et ses créanciers au sein de la zone euro.

L'impasse

« Cet Euro-groupe n'a pas débouché sur un accord. La prolongation du mémorandum n'a pas été acceptée », a affirmé une source à l'agence de presse, Reuters. Selon cette source anonyme, la négociation va se poursuivre « en vue d'un accord mutuellement bénéfique » pour les deux parties sur l'avenir du financement, des réformes et de la dette de la Grèce.

Jeroen Dijsselbloem, a expliqué lors d'une conférence de presse à l'issue d'une réunion exceptionnelle de l'Euro-groupe, qu'un « certain nombre de sujets » avaient été étudiés, « dont l'un était l'actuel programme » d'aide internationale. « Nous avons parlé de la possibilité d'une extension. Pour certains d'entre nous, il est évident que ce serait la meilleure solution mais nous ne sommes pas encore parvenus à un accord à ce sujet. Il nous faut un peu plus de temps », a-t-il ajouté.

Cette réunion extraordinaire devait rapprocher les points de vue. Cependant, Athènes a réaffirmé depuis sa victoire, il y a deux semaines, sa volonté d'en finir avec la tutelle de ses créanciers (UE, BCE et FMI), ce qui irrite la zone euro. Au cours de cette discussion, le ministre des Finances, Yanis Varoufakis, « a argumenté sur l'échec des mémorandums ».

Il s'agit des accords passés depuis 2010 entre Athènes et la troïka sur

l'octroi de 240 milliards d'euros de prêts en échange d'une cure drastique d'austérité et de multiples réformes, remettant en cause tout le système économique et social du pays.

Yanis Varoufakis a assuré auprès de ses partenaires européens que le plan d'aide ne fonctionnait pas et qu'il ne souhaitait pas d'extension de celui-ci. Ce dernier a indiqué qu'il était prêt à coopérer avec l'Union européenne, la Banque centrale européenne (BCE) et le Fonds monétaire international (FMI), afin qu'un accord puisse être conclu dès lundi. Toutefois, les Européens veulent qu'Athènes demande une extension du programme actuel, avant d'envisager des solutions pour alléger la dette, qui représente plus de 175 % du PIB grec.

Alexis Tsipras tient ses positions

Avant la réunion, le gouvernement d'Alexis Tsipras s'était dit prêt à tenir ses positions face à l'Allemagne et à ses alliés pour sortir de la tutelle imposée par la "troïka" (Union européenne, Banque centrale européenne et Fonds monétaire international) et pour obtenir une renégociation de la dette de son pays. Cette position a été défendue auprès de la chancelière allemande, Angela Merkel, ce jeudi 12 février lors du sommet européen, à Bruxelles.

Cependant, dès son arrivée, l'Allemand Wolfgang Schäuble avait assuré que « chaque pays est entièrement libre de faire ce qu'il veut. Mais nous avons ce programme. Soit il est mené jusqu'au bout, soit il n'y a plus de programme ». Une posture partagée par Pierre Moscovici, le commissaire européen aux Affaires économiques : « Le programme, c'est une

base légale, une référence, un cadre. Il est très difficile de s'en affranchir ».

En dépit de la fermeté exposée par les Européens, les Grecs sont bien décidés à défendre leurs intérêts. D'ailleurs le gouvernement grec est soutenu par son peuple. Mercredi soir en Grèce, plus de 20.000 personnes ont répondu au mot d'ordre « Un souffle de dignité », lancé depuis plusieurs jours sur les réseaux sociaux.

Ils ont défilé contre l'austérité avec des pancartes affichant : « Stop à l'austérité », « Aucun pas en arrière », « Donnez une chance à la Grèce » ou encore "Respect". Le but était de soutenir leur gouvernement, dont plus de sept Grecs sur dix, selon deux sondages publiés mardi 10 février, jugent positifs les premiers pas. Cependant, les négociations risquent d'être tendues et le rapport de force compliqué pour les Grecs.

Céline Tabou

Hommages à Gilbert Canabady

Paul Vergès
sénateur de La Réunion

Actuellement à Paris, c'est avec tristesse que j'ai appris le décès de Gilbert Canabady.

Gilbert Canabady était un homme pleinement engagé pour le développement de son île et pour le respect et le rayonnement d'une composante essentielle de l'identité réunionnaise.

Il a été un symbole de la réussite sociale pour tous les Réunionnais descendants des engagés venus l'Inde.

Il avait la passion de faire connaître cette histoire à tous ses compatriotes.

A ses enfants et à toute sa famille, j'adresse mes très sincères condoléances.

Maurice Gironcel
maire de Sainte-Suzanne

« Aujourd'hui, a disparu un chef d'entreprise reconnu et un zarboutan de la vie sudiste en la personne de Gilbert CANABADY.

Au nom du Conseil Municipal et en mon nom propre, j'adresse les plus sincères condoléances à sa famille et à tous ses proches.

Nassimah Dindar
présidente du Conseil général

C'est avec une profonde tristesse que Nassimah DINDAR, Présidente du Conseil Général, a appris le décès de Gilbert Canabady. La Réunion perd un homme qui a, durant toute sa vie, eu le souci du développement de son île et particulièrement du Sud.

Par son courage, sa détermination, sa volonté, Gilbert Canabady aura incontestablement contribué au dynamisme économique de notre île.

Plus qu'un chef d'entreprise, il a été aussi, et peut-être surtout, un citoyen exemplaire, porteur de valeurs essentielles qui lui ont valu d'être chevalier de la Légion d'honneur, mais aussi récipiendaire du Samman Award, l'une des plus hautes distinctions indiennes.

« Comme j'avais eu l'occasion de le lui dire, il était un modèle pour nombre d'entre nous qui appréciaient ses qualités humaines », indique Nassimah Dindar.

Réunis ce matin (11 février – NDLR) en Commission permanente, les élus du Conseil Général ont tenu à rendre hommage à Gilbert Canabady par une minute de silence.

La Présidente du Conseil Général

présente ses sincères condoléances à la famille ainsi qu'aux proches de Gilbert Canabady.

Cyril Rickmounie,
président de la CAPEB

C'est une bien triste journée que nous devons vivre aujourd'hui, avec la disparition de notre regretté Gilbert Canabady. Outre ses qualités humaines reconnues par tous il a su s'attirer la sympathie de tout le monde économique local.

Au cours de sa vie professionnelle où il s'est en effet illustré pendant des décennies comme un entrepreneur hors pair dans le monde agricole et le secteur de la construction, Gilbert Canabady est devenu un homme d'affaires respecté. Ce qui lui a valu les honneurs de la Presse et d'obtenir des récompenses prestigieuses.

C'est d'hommes/femmes de cette trempe que la société en permanente mutation a besoin aujourd'hui. Il restera longtemps pour nous un exemple. Et pour ce qu'il a fait pour nous tous, nous l'en remercions.

Au nom de l'Artisanat du Bâtiment, la CAPEB présente en cet instant de recueillement ses plus sincères condoléances à toute sa famille.

L'École et la République

Les événements tragiques survenus à Paris les 7, 8 et 9 janvier derniers ont fait resurgir l'impérieuse nécessité d'une véritable réforme de l'enseignement. « Il est des circonstances où l'importance de l'école apparaît plus décisive. C'est ce que nous vivons aujourd'hui », s'est écrié le Président de la République qui voudrait faire de l'éducation la priorité de son quinquennat. Mais « l'école ne peut à elle seule résoudre tous les maux de la société. » a-t-il ajouté, montrant par là les limites du système éducatif qui dépend, quoiqu'on dise, du système politique en place, dont il ne peut être que le reflet et l'expression. C'est pourquoi toutes les réformes antérieures, lancées pourtant avec les meilleures intentions du monde, ont à chaque fois tourné court.

Il pourrait en être également du « plan de mobilisation de l'école pour les valeurs de la République », présenté avec solennité par le Président Hollande. Comme de toutes les mesures minutieusement détaillées par la ministre de l'éducation touchant à la défense de la

laïcité, à la restauration de la discipline ou au respect de l'autorité des maîtres... Quant au « parcours éducatif de l'école élémentaire à la terminale », appelé « parcours citoyen », il risque à son tour de connaître le même sort si les conditions ne sont pas remplies.

Et quelles sont ces conditions ? Elles tiennent essentiellement dans la place qui est faite à la République. Oui, à la République, plus souvent citée que réellement appliquée. Tant qu'elle restera un mot en l'air, comme au fronton des mairies et autres bâtiments publics, tant qu'elle ne sera qu'un simple postulat auquel personne ne croit guère, tant qu'elle ne rentrera pas dans les faits, et, pour faire bref, tant qu'elle ne s'incarnera pas, rien ne changera fondamentalement. Le philosophe Alain avait raison quand il écrivait : « La justice n'existe point ; la justice appartient à l'ordre des choses qu'il faut faire parce qu'elle n'existe point. La justice sera si on la fait. » Nous pourrions dire exactement la même chose de la République. La

République sera si nous la voulons.

Dans sa conférence à la presse du 5 février, nous avons entendu le Président citer à plusieurs reprises le mot République, dont il a décliné la sublime devise ; nous l'avons même entendu reprendre le terme, si cher à Ségolène Royal, de « démocratie participative », hier critiqué de toutes parts, maintenant employé à toutes les sauces. Puisse le Président sortir de cette incantation, coutumière aux hommes politiques, et passer à l'action pensée et réfléchie, concertée avec l'ensemble des citoyens, afin de donner toute l'impulsion nécessaire à la construction de la République.

Liberté, Égalité, Fraternité, voilà les trois grands mots fondateurs, qui sont à la fois indissociables et d'une portée universelle, auxquels nous devons consacrer toute notre attention, toute notre intelligence, là où nous nous trouvons, à la maison, dans la cité, à l'école, et pour quoi pas dans le « parcours éducatif » !

Georges Benne

Billet philosophique(*)**«Agissons pour une jeunesse libérée»**

Voilà une nouvelle illustration de la dynamique au cœur de la pensée créole réunionnaise et notamment celle de notre jeunesse qui se prépare à prendre en main l'avenir du pays de façon libre et responsable. Il s'agit de la publication par le Mouvman Travayèr Krétyin La Réunion (MTKR) d'un petit livret de 68 pages intitulé "Lès lo kèr kozé", où une trentaine de jeunes de 14 à 30 ans font part de leurs expériences et de leurs idées prouvant qu'ils «font la richesse et le devenir de La Réunion» comme cela est dit dans l'introduction.



Annie-Claude Abriska, responsable de l'Atelier-Jeunes au MTKR, entourée par d'autres intervenant(e)s lors du forum-débat du Centre Saint-Ignace, aux côtés du Père Stéphane Nicaise.

Le mardi 3 février dernier, une douzaine de responsables et de jeunes intervenants dans "Lès lo kèr kozé" ont fait connaître cet ouvrage au public lors d'un forum-débat très intéressant organisé à la résidence des jésuites de Saint-Denis et animé par le Père Stéphane Nicaise. Cette rencontre a été présentée sur le thème de «l'assaut de jeunes contre la précarité et l'isolement» et il est souligné en conclusion de la préface du livret que «ces témoignages, pensées, contacts nous aident les uns les autres à créer "une société plus juste, plus fraternelle et durable" (Mouvement Mondial des Travailleurs Chrétiens)».

Comme l'a signalé Annie-Claude Abriska, responsable de l'Atelier-Jeunes au MTKR, cet ouvrage est «un outil pour aider les Réunionnais à faire route ensemble et les aider à s'organiser pour une vie de valeur et de sens. Notamment en allant vers les autres».

«Il est possible d'avancer»

Pour sa part, le président du MTKR, Daniel Bègue, a mis l'accent sur le fait qu'il est important de faire connaître les problèmes des jeunes mais aussi leurs réflexions, parce que «ce que les jeunes peuvent apporter à leur peuple est un vrai trésor». Or, dit-il, «ce livret rédigé en créole et en français nous incite à réfléchir et à nous ouvrir aux autres».

L'importance de cette culture de l'altruisme a été évoquée par d'autres intervenants lors de ce débat. En particulier par le Père Stéphane Nicaise, pour qui «nous devons avoir une vision globale de notre société» et qui note que «dans ce livre les jeunes réunionnais nous montrent qu'il est possible d'avancer».

«Renforcement des liens»

À ce propos, voici la belle conclusion de l'ouvrage en dernière page : «Malgré ces jours difficiles, la lumière va rallumer. Plus jamais les uns sans les autres. Plus jamais les uns contre les autres». D'où cet appel : «Ensemble, agissons pour une jeunesse libérée, responsable et heureuse de vivre à La Réunion». C'est pourquoi, lors du débat, un intervenant a exprimé le souhait que les jeunes réunionnais aient davantage droit à la parole et au pouvoir de décision, au nom de la liberté d'expression et de la démocratie. Pour mener ce combat, Annie-Claude Abriska a plaidé en faveur d'un «renforcement des liens» entre les organisations réunionnaises qui partagent un tel projet.

Roger Orlu

(*)Merci d'envoyer vos critiques, remarques et contributions afin que nous philosophions ensemble...! mail : redaction@temoignages.re

Oté

Sé in késtyon lé ga ! Sa la pa in répons !

Na dé foi, ou i poz aou késtyon pou sèy konprann kékshoz. Lé pli préférab ké pa poz aou késtyon ditou épi konm di lo kont pran kékshoz pou sak li lé pa. Mé in pé lé pa la avèk sa épi, i ariv azot pran po d'shanm pou pla kouvèr, é makaroni pou la bouji. Pou kosa mi di sa ? Pars, si nou pran la politik, in pé i di zot lé kominis san savoir kosa i lé ozis, in pé i di zot lé ékolozis ou i pé domann aou pou koué, na mèm in pé lé sosyalis san tro savoir. Si tèlman ké in pé i sava dann in parti, épi i arkour dann in n'ot, avann filosh dann in troizyèm, étséréra, étsétéra la ké lo ra.

Moin la antann in moun, li lé li mèm lo gran résponsab dann parti ékolozis épi, bien antandi, ala ké li mète son kostime ékolozis pou li donn loson lé z'ot. Alé oir, moin, pèrsonèl mi domann amoin, dann mon kèr, kosa i fé dir ali li lé ékolozis. Par roflékasyon, par kalkil, par oportinis, par santiman ? Mi koné pa vi k'mi koné pa li, mé mi poz amoin késtyon kant mèm. Touléka, li di, z'afèr lékolozis sé bann ékolozis an promyé k'i doi okipé.

L'èr-la, mi domann amoin kosa i lé in l'ékolozis dann son filozofi, dann son idéal, dann sak li kroi épi dann son manyèr fé pou respèk son bann z'idé. Pou ète fidèl par raport son bann z'idé. Sé in késtyon, la pa in répons !

Justin

Vokabilèr : L'ékolozis ?

Sa in syans i étidyé bann rolasyon rant bann kréatir vivan, rantre zot, épi zot l'anvironeman é vèrsi-vèrsa. In parti ékolozis, sé in parti k'i baz dsi so syans-la épi dsi la manyèr fason pou protèz la natir, protèz l'anvironeman épi, si mi tronp pa, fé tèt fason ké l'imanité i viv lo myé posib. Donk si na in ékolozis syans, na in lékolozis politik, in n'ot lé ékonomik, épi inn lé filozofik, in l'idéal si zot i vé. Akoz pa ? Donk lé konpliké, é si ou vé vréman ète dann in parti konmsa, i fo ou i travay pou konprann dann kèl sistèm ou i lé, épi dann kèl ka sa i pé z'ète pli for ké out l'intéré méskin. pou nout parti lé konmsa osi !

« Foutan i angrès pa koshon » – in kozman pou la rout.

Dann sans prop, mi oi pa tro sak i vé dir vi ké lo z'afèr sof si ou i pran ali bikanbl. Dann in sans pli zénéral, ou i pé pans foutan i fé pa avans lé shoz. Moukatèr sa i anmank pa ! Mé li vèks aou plito k'ésplik aou sak i fo fèr, é sak i fo pa fèr. Foutan, sa sé in n'afèr i fo pa manyé dann la pédagoji. Kroi moin galman dann rolasyon famiy Si ou i mok in zélèv, ou lé sir out diskour i pass pi épi li artrouv ali boushé san pour san. Dann la politik, in krétik sa i pass, mé in foutan sa i fé pa ou in zami. Mi koné désèrtin moun, intélizans vèy pa, mé ziska zordi zot nana z'ènmè mortèl pou lo kasaz lé kui, momandoné zot la fé. Dakor, pa dakor avèk moin ? Fé travay zot koko, fé bouy zot matyèr griz. zot va oir si rant-rant ni tonm pa tazantan dakor rantre nou. Fé roulé Fèrèr !